



Saint-Germain

la Blanche Herbe

l'Echo

n°25 / Septembre 2014

Magazine Municipal

www.mairie-stgermainblancheherbe.fr



70^{ème} anniversaire du débarquement

SOMMAIRE • 2/ Informations pratiques / Etat Civil 3/ Editorial / Agenda 4/ Les finances 5/ Le Conseil en bref...
6/ Environnement 7/ Affaires techniques 8-9/ Affaires sociales et jeunesse
10-11/ Affaires scolaires 12-13/ Animation et vie associative 14/ Communication 15/ Histoire

Les Informations pratiques

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

Rue Roland Vico - 14280 Saint-Germain-la-Blanche Herbe

Heures d'ouvertures au public :

Lundi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 18h00
Mardi : 8h30 / 12h30 - *
Mercredi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h00
Jeudi : * - 13h30 / 17h00
Vendredi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h00

*Permanence téléphonique

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au :

02 31 29 11 00 - Fax : 02.31.29.11.09

Courriel : mairie.stgbh@orange.fr

Site Internet : www.mairie-stgermainblancheherbe.fr

Blog jeunesse : www.blog.stgermain.laligue14.org

www.facebook.com/clubjeunessgbh

ESPACE ARDENNA

Espace associatif et municipal - Place du Clos Maulier

SALLE MUNICIPALE DE L'OLIVIER

Location aux particuliers, se renseigner en Mairie.

GROUPE SCOLAIRE MARCO POLO

Rue Albert Camus - Direction : Tél. 02 31 73 10 59

de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

École élémentaire : Tél. 02 31 73 10 59

École maternelle : Tél. 02 31 74 56 29

Restaurant scolaire : tarifs en fonction des ressources. Se renseigner en mairie.

Garderie périscolaire : dès 7h15 le matin jusqu'à 18h30 le soir

Étude : jusqu'à 18h

Soutien scolaire : géré par les P.E.P. de 16h30 à 17h45

ENFANCE JEUNESSE

Centre de loisirs sans hébergement (3/12 ans)

Mercredi après-midi avec ou sans repas et vacances scolaires

Horaires, activités, tarifs, inscriptions : se renseigner en mairie

Club Jeunes (12/17 ans)

Espace Ardenna : Tél. 02 31 47 69 60 ou 02 31 29 11 00

Horaires, activités, conditions : se renseigner en mairie

PETITE ENFANCE

Relais Assistants Maternels Arc-en-ciel (RAM)

Espace Ardenna : Tél. 02 31 97 43 29

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Centre social - Consultations assistantes sociales, puéricultrice,

éducatrice : 21 rue Albert Camus - Tél. 02 31 73 16 40

CRÈCHE ET HALTE-GARDERIE "COCCINELLE"

2/4 rue de La Chanterie - Tél. : 02 31 75 23 62

Accueil des petits jusqu'à 6 ans

PERMANENCE DU CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON CAEN 2

Marie-Line SESBOÛÉ

Conseillère Générale - Canton de Caen "2"

Tél (pour rendez-vous) : 02 31 57 14 40

Courriel : marie-line.sesboue@calvados.fr

BAILLEURS SOCIAUX PRÉSENTS SUR LA COMMUNE

Liste et coordonnées en mairie

TRANSPORTS EN COMMUN

La commune est rattachée au réseau bus et tram de l'agglomération caennaise. Lignes 9, 10, 21.

Ticket et carte (10 tickets) en vente chez Coiffure for men rue Roland Vico.

Bus scolaire

Liaison gratuite entre le nouveau quartier et le groupe scolaire. Se renseigner en mairie.

COLLECTE DES DÉCHETS gérée par Caen la mer

Numéro vert : 0 800 00 14 29 (appel gratuit)

Ordures ménagères : sortir les conteneurs la veille au soir

- Le bourg : jeudi
- Quartier d'Ardenne et Cussy : lundi
- Franqueville : lundi

Tri sélectif (sac jaune) :

- Tous les quartiers, le mercredi

Déchets verts :

- Le bourg (tous les 15 jours), mercredi
- Quartier d'Ardenne et Cussy : jeudi
- Franqueville : jeudi

Encobranants : ramassage en porte à porte trois fois par an (renseignements auprès de Caen la mer ou en Mairie).

Déchetterie communautaire à Bretteville-sur-Odon en accès gratuit pour les habitants de Caen la mer.

Verres : 5 conteneurs répartis sur la commune (pour la tranquillité du voisinage, veiller à ne pas déposer de verres avant 9h le matin et après 22h le soir).

Collecte des vêtements : conteneurs "Caen la mer", parkings rue des Palières et Hameau de Cussy.

POLICE NATIONALE

- Hôtel de Police - 2 route de Bretteville - 14650 Carpiquet

Tél. 02 31 29 55 35

- Week-end, jours fériés et nuits - 10 rue Thibout de la Fresnaye

14000 Caen - Tél. : 02 31 29 22 22

CENTRE DES IMPÔTS

Caen Ouest, 145 route de la Délivrande, 14000 Caen

CULTE

Église, rue Roland Vico, Tél. : 02 31 75 36 33

MONUMENT HISTORIQUE

Abbaye d'Ardenne fondée en 1121 par l'Ordre des Prémontrés

ASSOCIATIONS

De nombreuses associations vous accueillent sur la commune et proposent des activités variées pour tous (sports, loisirs, culture...).

Liste et coordonnées en mairie.

Etat Civil

NAISSANCES - BIENVENUE À :

Faustin BEAURUELLE	16 novembre
Léna MARTIN	19 janvier
Swan LEMARCHAND	28 janvier
Adèle DURAND	29 janvier
Clémence FLAUX	19 février
Léna BOURDON	20 février
Louanne ISSAMBOURG	9 avril
Lison ISNARD	20 juin
Lola LECOEUR	17 juillet

Editorial

Saint-Germinoises, Saint-Germinois,



Les élections de Mars pour les Municipales sont passées et de nouvelles équipes ou des équipes renouvelées se sont progressivement installées dans les mairies et dans l'agglomération de Caen la Mer. Notre première action a été le vote du budget 2014 fin avril, budget dans la continuité de l'action du précédent mandat. Comme nous l'a indiqué Mme Gaillard-Preti, Receveur Principal, les finances de Saint-Germain la Blanche Herbe sont saines, avec un faible endettement et une bonne capacité d'autofinancement. Ces résultats nous ont permis de ne pas augmenter les taux d'imposition appliqués dans la commune, tout en maintenant un investissement satisfaisant. Cependant, en ces temps où les dotations de l'État et des collectivités sont à la baisse, où de nouvelles dépenses nous sont imposées comme le financement de activités périscolaires, il nous faut, encore plus que par le passé, maîtriser les charges de fonctionnement pour ne pas obérer nos capacités d'autofinancement et donc réduire nos investissements.

En Mai dernier se sont déroulées les élections européennes, avec les résultats que l'on sait. Il est inquiétant que huit français sur dix aient fait le choix de l'indifférence ou de la protestation. Au delà des problèmes franco-français, c'est un échec pour l'Europe qui ne séduit plus. Pourtant tous nos malheurs ne viennent pas de l'Europe et la panacée n'est pas la fermeture des frontières et le retour au franc. Au moment où l'on commémore le 70^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie, l'Europe demeure un espace de paix entre des peuples qui pourtant se sont déchirés avec des guerres meurtrières. C'est aussi la libre circulation des idées et des hommes, des étudiants en particulier avec le succès des programmes Erasmus. C'est aussi la politique agricole commune qui a fait de notre pays un leader mondial dans ce domaine. Parfois aussi, l'Europe aide financièrement des collectivités comme la nôtre : ainsi les aménagements du Cœur de Bourg de Saint-Germain la Blanche Herbe ont-ils pu être réalisés grâce à d'importants fonds européens.

Bien sûr, l'Europe a grandi trop vite sans laisser le temps nécessaire d'adaptation à des pays qui n'avaient pas le niveau des nations fondatrices; bien sûr, l'Europe actuelle prend des positions libérales et antisociales. Ce n'est pas l'idée européenne qu'il faut tuer, mais probablement changer de logiciel.

Votre Maire, Joël Cosson

Agenda

Septembre

- 12 Don du sang
- 14 La Canadienne - Courses à pied
- 21 Vide grenier
- 25 Balade en Pays d'Andaines pour les séniors

Octobre

- 4-5 Exposition des travaux manuels - St Germain Animation
- 11-12 Exposition "Nos familles dans la guerre, nos soldats"

Novembre

- 14-15 et 16 Salon des Artistes

Décembre

- 7 Bourse aux jouets
- 14 Noël des enfants de la commune
- 23 Marché de fêtes de fin d'année

Janvier

- 9 Vœux à la population

Les Finances

Le Budget primitif 2014 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de sa séance du 14 avril

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à :
2 175 673,04 € en fonctionnement
952 858,60 € en investissement

Le Conseil Municipal a décidé cette année encore de reconduire les taux d'imposition, inchangés depuis 2003, à savoir :

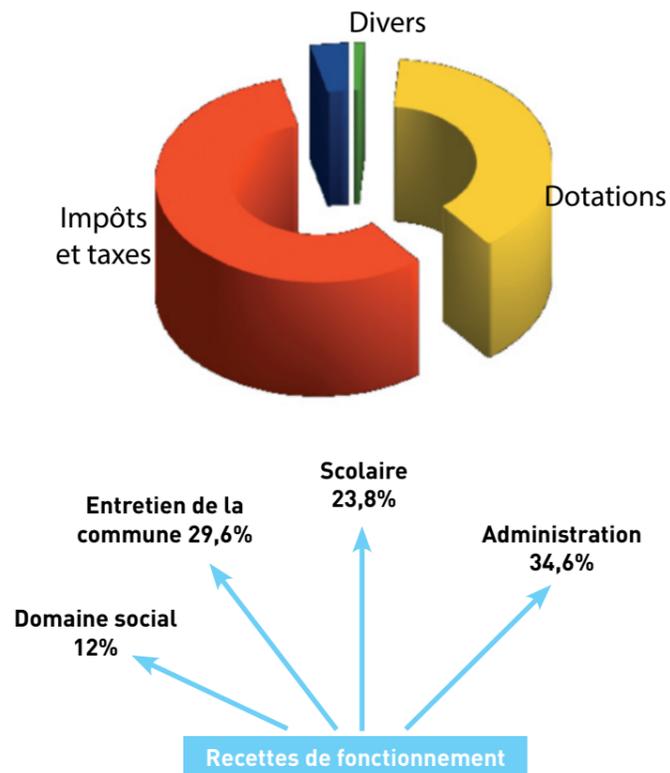
Taxe d'habitation.....6,83% soit un produit de 216 238 €
Foncier bâti.....24,09% soit un produit de 429 766 €
Foncier non bâti.....44,25% soit un produit de 8 098 €

La taxe d'habitation à Saint-Germain est en deçà de la moyenne nationale (12,78 %), ce qui est partiellement compensé par des bases (1245 € / hab.) légèrement supérieures (moyenne nationale : 1178 € / hab.). Par contre, le foncier bâti est supérieur à la moyenne nationale (17,73 %), ce qui permet de rattraper des bases faibles (671 € / hab. à Saint-Germain contre 1029 € / hab. au national). Les bases sont fixées par l'État ; seuls les taux sont délibérés par le Conseil Municipal et reflètent la politique des élus de la commune.



Aménagement de jeux à l'école maternelle

Recettes de fonctionnement



Endettement de la commune

Avec un endettement de moins de 150 000 €, la commune est faiblement endettée, signe d'une bonne gestion, avec des marges de manœuvre en cas de besoin. Le Conseil Municipal n'a pas jugé nécessaire en 2014 de faire un nouvel emprunt.

Budget annexe « eau potable »

Le budget « eau potable » constitue un budget annexe au budget principal. Il s'élève à 147 274,17 € en exploitation (fonctionnement) et à 79 298,40 € en investissement. Les recettes de fonctionnement proviennent des taxes sur les ventes d'eau aux usagers ; les dépenses sont liées essentiellement à l'entretien des réseaux.

Le Conseil en bref...



28 mars 2014

Installation du Conseil Municipal élu le 23 mars 2014.
Élection du Maire : fixation du nombre d'Adjoints ; élection des Adjoints ; principe d'un Conseiller délégué ; indemnité de fonction du Maire.
Centre communal d'action sociale (CCAS).

31 mars 2014

Indemnité de fonction aux Adjoints.
Désignation du Conseiller Municipal titulaire d'une délégation ; vote d'une indemnité.
Délégations du Conseil Municipal au Maire ; délégation du Maire à la Secrétaire générale ; règlement intérieur du Conseil Municipal ; seuils de poursuite et autorisation de commandements.
CCAS : élection des représentants du Conseil Municipal.
Élection des délégués de la commune dans les syndicats extérieurs : Syndicat d'adduction d'eau potable Caen Ouest (SAE) ; Syndicat mixte de production d'eau potable de la région de Caen (RESEAU) ; Syndicat intercommunal de gestion du restaurant scolaire de l'Odon (SIGRSO) ; SDEC Énergie ; Comité national d'aide sociale (CNAS) ; Syndicat intercommunal des services urbains de l'agglomération caennaise (SISUAC).
Commissions municipales : Affaires techniques, patrimoine communal et cadre de vie ; Culture, animation et vie associative ; Affaires scolaires et périscolaires ; Affaires sociales, jeunesse et politique de la ville ; Communication ; Commission d'appel d'offres.

14 avril 2014

Finances : affectation des résultats 2013 ; fiscalité 2014 : vote des taux ; subventions aux associations ; budget primitif communal 2014 ; affectation des résultats 2013 au budget « eau potable » 2014 ; budget primitif 2014 de l'eau potable.

Élection de représentants au comité de jumelage ; désignation des membres pouvant siéger dans la commission des impôts directs.
Projets de voirie 2014 : lancement de la consultation.

28 mai 2014

Présentation du rapport sur le PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics).
Finances : indemnité allouée au comptable du Trésor ; tarifs 2014 du Centre de Loisirs et de la Restauration Scolaire.
Personnels : Renouvellement d'un temps partiel ; création d'un emploi jeune d'avenir ; jobs d'été.
Convention de mutualisation avec Caen la Mer pour les travaux sur les bâtiments et pour la maintenance des moyens de lutte contre les incendies.
Désignation : un représentant à la commission d'information du GANIL ; un correspondant défense.
Tirage des jurés de la commune pour les jurys d'assises.

20 juin 2014

Désignation des électeurs de Saint-Germain pour les Sénatoriales.

30 juin 2014

Urbanisme (zone des Pépinières) : Validation d'une mission d'étude de faisabilité pour aménager ; mission d'architecte conseil pour urbaniser ; lancement d'une procédure simplifiée ; accord de principe avec Calvados Habitat.
Affaires techniques : Approbation du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) ; groupement d'achat pour la fourniture d'énergie ; charte d'entretien des espaces publics ; approbation du marché voirie 2014 ; rapport 2013 de Véolia sur la gestion de l'eau potable.
Tarifs 2014 : Garderie périscolaire ; activité théâtre ; convention avec les PEP ; tarifs des photocopies.
Personnel communal : création de postes (départ à la retraite).
Politique de la ville : Bourse jeunes permis ; motion sur la nouvelle cartographie de la politique de la ville.
Approbation de la motion de l'Association des Maires de France (AMF) sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.

L'Environnement

Le Compost



Le compost est le résultat du recyclage de matières organiques. Le compost est une substance foncée, brun noirâtre et fragmentée qui sent bon les bois. C'est de l'humus contenant des organismes vivants et des minéraux pouvant servir de nourriture aux plantes.

Procédé de fabrication

Réception des matières premières

La qualité du compost dépend de la nature des matières premières. Un contrôle rigoureux est effectué. Seuls sont acceptés les déchets végétaux, les feuilles mortes, les résidus de taille, de tonte des pelouses ou d'élagage, les bio-déchets issus des entreprises des secteurs agro-alimentaires et grande distribution et les boues urbaines ou industrielles.

Broyage

Pour faciliter la biodégradation, les déchets végétaux sont broyés, puis mélangés et disposés en andains (bandes d'environ 8m de large sur 3m de hauteur).

Fermentation aérobie

Les andains reposent sur des caniveaux enterrés reliés à une puissante ventilation. C'est le début de la phase de « décomposition biologique aérobie contrôlée » qui dure 4 semaines minimum.

Maturation

Le compost est alors disposé sur l'aire de stockage et entre en maturation. Durant cette phase, les besoins en oxygène sont plus faibles, et la ventilation forcée n'est donc plus nécessaire. Elle inclut un retournement régulier qui homogénéise le compost en formation. Cette phase dure 8 semaines au minimum.

Criblage

A l'issue d'un processus de douze semaines minimum au total, le compost est ensuite criblé. Sa granulométrie varie de 10 à 30 mm, selon la filière de valorisation recherchée.

Distribution

Le compost est conditionné en sac et distribué à la population.

Maisons fleuries

Début juillet, la commission environnement a parcouru la commune pour procéder au classement des jardins, cours et balcons fleuris.

Les résultats sont les suivants :

Catégorie Jardins

- 1er prix : M. MARY Jean, 19 rue des Gracilaires



- 2ème prix : M. LECERF Abel, Hameau de Franqueville

- 3ème prix : M. GARNIER Emile, 5 rue des Corallines

Catégorie Cours

- 1er prix : M. BAGGENSTOS Michel, 2 rue de Sologne



- 2ème prix : M. BODEREAU Thierry, 9 rue des Fucus

- 3ème prix : M. BALONNIER Christian, 4 rue de Sologne

Catégorie Balcons

- 1er prix : M. FONTAINE Christian, 9 rue des Prémontrés



- 2ème prix : Mme HEBERT Chantal, 5 rue des Prémontrés

Les Affaires techniques

Accessibilité à l'église

Afin de répondre aux normes d'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) des bâtiments recevant du public, des travaux d'aménagement et d'embellissement ont été réalisés sur le parvis de l'église.

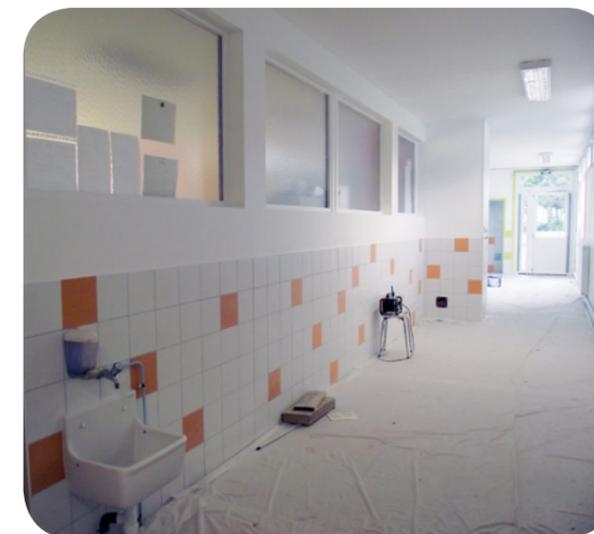
En complément des marches déjà existantes, une rampe d'accès sécurisée par des garde-corps permet désormais d'atteindre le parvis. Celui-ci a été mis à niveau afin de faciliter l'entrée dans la nef. D'aspect minéral, le site est éclairé, équipé d'un banc et agrémenté de végétaux. Par cette dernière réalisation, la quasi-totalité des bâtiments communaux est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Travaux à l'école

Durant les vacances d'été, le couloir de l'école maternelle a été complètement rénové.

Le sol est maintenant carrelé et les murs recouverts de faïence sur 1.20m de hauteur facilitant ainsi l'entretien.



Au-dessus, a été posé un revêtement de mur adapté, permettant ainsi l'affichage des réalisations des enfants sur une large surface. De magnifiques porte-manteaux viennent embellir l'ensemble.

Les couleurs vives donnent à cet endroit un aspect plus accueillant pour la joie des petits et des grands.

Mutualisation

Une procédure de mutualisation par groupement de marchés sera engagée entre la communauté d'agglomération, la Ville de Caen, et un certain nombre de communes de Caen la Mer à partir du 1^{er} Janvier 2015 pour une durée de quatre ans. Ces marchés concerneront dans un premier temps, la fourniture et la maintenance des extincteurs incendie et les travaux d'entretien de bâtiments. La commune de St Germain est quant à elle déjà adhérente d'un marché mutualisé sur les contrôles gaz et électricité.

Cette procédure permet une mise en concurrence globalisée et doit aboutir à des coûts à la baisse pour chaque collectivité.

Travaux 2014

Comme chaque année, la municipalité réalise des travaux d'entretien et de rénovation sur le patrimoine communal.

• Concernant la voirie :

- réfection de la chaussée rue Villons les Buissons
- travaux sur trottoir rue du 1^{er} Hussard
- réparation de caniveaux rue de la Bergerie, de la Porterie, rue des Coursières
- réfection partielle de chaussée rue du Châtelet
- réfection de l'enduit monocouche parking rue du Puits

Coût : 19 000 euros

• Concernant les bâtiments :

- Carrelage du sol et réfection des revêtements de murs du couloir de l'école maternelle et réaménagement de pièces annexes. **Coût : 25 000 euros**
- Mise en accessibilité PMR de l'église et embellissement du parvis. **Coût : 30 000 euros**
- Remplacement d'une chaudière dans un logement de fonction. **Coût : 2900 euros**

Les Affaires sociales et jeunesse

Coccinelle

Lundi 24 avril, M. le Maire entouré de son équipe municipale, M. Dereims (sous-directeur de la CAF), Mesdames Czczko (présidente de la CAF), Avril (responsable technique de la crèche) et Zinutti (médecin de PMI) se sont retrouvés au 2/4 rue de la Chanterie à la crèche parentale « Coccinelle » de Saint-Germain la Blanche Herbe. A l'honneur de cette rencontre : la nouvelle cuisine aménagée qui complète un espace lumineux, coloré et adapté pour accueillir des enfants de 2 mois à 4 ans. Cette nouvelle cuisine a été réalisée grâce au soutien financier de la municipalité, de la CAF, du Conseil Général et de la Crèche.



Repas des anciens

Dimanche 23 février, les aînés de la commune étaient conviés au traditionnel repas à la salle de l'Olivier. Pour ce rendez-vous incontournable, M. le Maire accompagné de son adjointe Mme Michelle Riou et de Mme Marie-Line Sesboué, conseillère générale, ont accueilli 120 personnes autour d'un repas copieux et raffiné. Un duo d'animateurs (Orchestre Fouillard) a ponctué la journée de chants, musique et bonne humeur ! Certains se sont dégourdis les jambes sur la piste de danse. Les trois doyens de la réception, Mmes Le Ny et Marcouiller et M. Mouchard ont été mis à l'honneur et applaudis comme il se doit !



Club Jeunes

Vendredi 13 juin... Jour de Chance ?? Le club Jeunes a organisé une soirée « Casino » à Ardena afin d'aider au financement de leurs vacances d'été dans la Creuse. Jeux de hasard et tombola ont réunis les Saint Germinoises dont les plus chanceux sont repartis avec des lots. Dans le même contexte d'auto-financement, le vendredi 20 juin, une soirée a été consacrée au football à l'occasion de la rencontre Suisse/France. Cette manifestation « sportive » a permis aux accros du ballon rond de se retrouver devant l'écran géant afin de partager leurs émotions...



Les Affaires sociales et jeunesse



Les Miwok

Grâce aux enfants du centre de loisirs, les Miwok ont, désormais, leur épithète. Cette identification a vu le jour lors du stage « graff » dispensé pendant les vacances scolaires de printemps au sein du centre. Avec ce logo placé à l'entrée du centre de loisirs, les « Miwok » sont clairement visibles sur le territoire communal.



RAM

Aperçu des matinées d'éveil au RAM depuis janvier 2014

- fête des rois en janvier
- motricité avec une intervenante sportive en février
- séance d'éveil musical avec une musicienne (flûte traversière) en avril



- préparation du Carnaval avec les grands et les plus jeunes
- session de sensibilisation aux gestes d'urgences pédiatriques à l'attention des familles du RAM



Les assistantes maternelles ont pu, dans le cadre de notre thématique annuelle du bien-être et de la relaxation, découvrir différents outils de relaxation (auto-massage, qi gong).



Quatre jeunes recrutés ont participé activement à l'entretien de la commune : Anaïs, Guillaume, Mathieu et Quentin.

Les Affaires Scolaires

A la découverte de la commune



Les enfants du CM2 ont reçu officiellement un livret expliquant le fonctionnement de la commune : le début de l'engagement citoyen.

Cueillette des fraises



Une journée à la campagne pour la maternelle, le 11 juin.

Fraich'attitude

Du 13 au 22 juin, les enfants de l'école et du centre de loisirs ont profité d'animations autour du fruit et du légume frais.



Du 16 au 20 juin le SIGRSO a surligné sur ses menus les légumes et fruits de saison.



13 juin : Les enfants de CE2 et CM2 ont partagé le "smoothie" préparé par Franciane et Myriam avec les séniors à la salle de l'Olivier.

18 juin : Les Miwok ont cueilli des fraises à Cagny

19 juin : Clôture de la semaine de la Fraich'attitude autour d'une dégustation de fruits et légumes frais préparés et présentés par le personnel du restaurant scolaire sur l'esplanade de la mairie suivie d'un petit marché sous la halle « spécial fruits et légumes » par notre fournisseur et vente de fraises par les MIWOK pour financer le camp d'été.

Chasse aux œufs

Un magnifique soleil a accueilli les enfants à l'abbaye d'Ardenne pour un moment coloré.

Dans les allées du potager, les œufs bien cachés sous les pousses printanières ont occasionné une compétition pleine de cris joyeux.

Enfin, les plus grands pour terminer la matinée ont participé à une chasse aux trésors.

L'abbaye d'Ardenne, lieu magique s'il en est, attire particulièrement les enfants; les plus belles histoires s'y inventent...



Les Affaires Scolaires

Tournoi de Foot

Comme tous les ans ce tournoi accueille les enfants des écoles de secteur pour une « compétition » qu'ils ne manqueraient pour rien au monde. Les enfants se retrouvent dans une ambiance chaleureuse et défendent les couleurs de leur commune avec motivation.

Ils ont gagné la coupe !!!

La Fête de l'école



Spectacle de l'école le 27 juin

APS : activités périscolaires

Une meilleure répartition du temps d'apprentissage en assurant le plus grand respect des rythmes naturels de l'enfant.

La nouvelle organisation du temps du repas offre un meilleur partage par la mise en place de deux services. Les activités périscolaires se positionnent sous forme d'ateliers (chants, danses, sports collectifs, tricot, activités manuelles...) ouverts aux demi-pensionnaires et aux externes.



Odile Couilleaux avec les enfants devant leur production

Ont participé aux APS : Odile et Audrey : activité manuelle, Aïcha : chant, Annabelle : danse, Solange-Martine et Marie-Thérèse : tricot et point de croix, Brigitte et Valérie : conte et jeux libres, Quentin : gazette, Laetitia : atelier bois et gravure, Emmanuelle : sports collectifs.



Départ en retraite de Solange Leménager

L'Animation et la vie associative

Carnaval

Le carnaval du 12 avril a rassemblé 450 personnes. Les adultes étaient tout autant déguisés que les enfants. Même un chien avait des ailes de papillons ! Partie du bourg, la joyeuse cavalcade a rejoint le quartier d'Ardenne. Les petits du RAM et de la crèche sont alors entrés dans la parade, accompagnés des nounous princesses ou chaperons rouges. Tout le monde s'est retrouvé sur le parc Serge Maillard autour de Monsieur Carnaval pour son embrasement.



L'Animation et la vie associative

Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage de Saint Germain La Blanche Herbe / Mason Vicentino a accueilli une délégation italienne du mercredi 30 avril au dimanche 4 mai 2014. Différentes manifestations ont été organisées pendant ce séjour : journées à Quistreham, à la Michaudière et dans le Bessin. Lors de ce séjour Joël Cosson et Massimo Pavan, maires des communes jumelées, se sont concertés sur l'avenir du jumelage et ont ensuite inauguré une exposition photos sur l'Italie. Une soirée dansante a clôturé le séjour des Italiens.



Courses de vélos

Courses de vélos sur les routes Saint Germinoises. Malgré la pluie 60 jeunes ont pris le départ le 8 mai dernier.



Fête des voisins

Organisée par l'ARQUA



Fête de la musique

Le 21 juin sur le parc, 2 structures gonflables pour le plaisir des petits et des grands, la restauration était assurée par les Amis de l'Ecole et la soirée dansante animée par l'orchestre l'Echo Stars.



La Communication

Un site attractif, informatif et fonctionnel...
N'hésitez pas à le consulter !!!



Nouveau look pour le site

Conforme au programme électoral de Joël Cosson, le site de notre commune, créé en 2001, rénové récemment, répond aux demandes d'information, de valorisation et d'obligation de publication et d'informations publiques. Sa réalisation, de sa conception aux mises à jour, a toujours été faite sans impact financier pour la commune, grâce à l'investissement bénévole de M. Dubois, ancien conseiller municipal.

<http://www.mairie-stgermainblancheherbe.fr/>

70^{ème} anniversaire du débarquement à Saint-Germain

Le 7 juin 2014, un joli rayon de soleil au sortir d'une cérémonie très émouvante dans le petit jardin consacré aux 19 fusillés canadiens de juin 1944, à l'abbaye d'Ardenne.



Après la libération en Août 1944, les membres de la famille VICO réintégrés dans leur maison découvrent peu à peu 19 cadavres sommairement ensevelis, tués d'une balle dans la nuque.

Nouv'elle Tendance

salon de coiffure

0231933941

26 , Rue Roland VICO
14280 Saint Germain La Blanche Herbe

www.magafleurs.com

Maga fleurs

Toutes Compositions florales - Bouquets ronds - Mariages - Baptêmes - Deuils...

Domaine de la Clé des Champs
62, rue Jacques Prévert, 14280 Saint-Contest

02 31 86 73 07
06 11 34 36 93

Coiffure for men

coiffeur homme

coiffeur, barbier, artisan, beauté, mode

14 Rue Roland Vico
Saint Germain la Blanche Herbe 14280

TEL: 02 31 74 64 38

Espace Canin

Salon de Toilettage pour Chiens

- 🐾 Toilettage toutes races
- 🐾 Bains
- 🐾 tonte
- 🐾 épilation
- 🐾 coupe ciseaux
- 🐾 vente d'accessoires

10 rue Roland Vico - 14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
Tél. 02 31 73 79 28

Dia

Dépôt de pain Coin presse

28 rue Roland Vico
14280 SAINT GERMAIN LA BLANCHE HERBE
Tél : 02 31 85 42 72

OUVERT du lundi au samedi
de 9h à 19h30
et le dimanche de 9h à 12h30